

Für die Mitglieder unentgeltlich.
Abonnementspreis, je nach Umfang der
Hefte,
berechnet à 15 Cts. per Druckbogen.
Bestellung bei allen Buchhandlungen und
den schweizerischen Postbureaux.

Zeitschrift

Gratis pour les membres de la Société.
Prix d'abonnement, d'après les livraisons
de l'année, calculés à raison de 15 cts.
par feuille d'impression.
On peut s'abonner chez tous les libraires
et aux bureaux de poste suisses.

für

Schweizerische Statistik.

JOURNAL DE STATISTIQUE SUISSE.

Herausgegeben von der Centralkommission der schweizerischen statistischen Gesellschaft
unter Mitwirkung des eidg. statistischen Bureau.

Publié par la Commission centrale de la Société suisse de statistique
avec le concours du Bureau fédéral de statistique.

Bern 1908.

II. Band.

XLIV. Jahrgang.

Monographie de la commune de Champéry.

Par Auguste Michaud, instituteur.

D'après un recensement spécial fait le 28 février 1846, Champéry comptait alors 590 habitants. La population de Champéry a, depuis lors, subi les fluctuations suivantes: En 1850, elle était de 619 âmes; en 1860, de 503; en 1870, de 571; en 1880, de 599; en 1888, de 640 et, en 1900, de 704.

En 1856 et 1857, un mouvement d'émigration s'est dessiné à Champéry: 5 familles ont gagné le nouveau continent, avec un effectif de 35 personnes, ce qui explique en partie la différence des recensements de 1850 et 1860.

A en croire la tradition, Champéry tirerait son nom d'un colon nommé Péry, qui cultivait un champ en cet endroit, il y a de longs siècles de cela. Il se rendait à la messe à Collombey, franchissant ainsi une grande distance, ce qui n'était pas rare du temps de la bonne reine Berthe. Un livre de limitage commencé en 1761, achevé en 1763, mentionne une parcelle de terrain sur Illiers, près de Champéry et désignée sous le nom de *Lanche à Péry*. Quoi qu'il en soit, par reconnaissance, cet ancien habitant a été mis dans les armoiries de Champéry.

Le nom de Champéry figure, pour la première fois, selon M. Gremaud, dans l'acte de manumission de deux hommes de ce hameau, serfs taillables à miséricorde, affranchis par le damoiseau de Lugrin et sa famille, en date du 12 décembre 1286. C'est la plus ancienne mention connue de Champéry, qui faisait alors partie de la paroisse d'Illiers, dont il devait dépendre encore pendant près de 6 siècles.

En 1436, le hameau ayant pris quelque extension, on sentit le besoin d'ériger un modeste sanctuaire pour l'exercice du culte, et l'on construisit une chapelle à l'endroit où deux églises se sont élevées dans la suite. Ce petit édifice était déjà placé sous le vocable de saint Théodule.

L'acte de 1536, par lequel 47 communes du mandement de Monthey et d'Evian se donnèrent au Valais, mentionne les députés Claude Mariétant et Pierre Exhenry, noms de familles qui existent encore aujourd'hui.

Sous l'épiscopat de François-Joseph Supersaxo, les Champérolains éprouvèrent le besoin d'agrandir leur chapelle, devenue insuffisante, et de construire une nouvelle église. L'acte de fondation date du 25 septembre 1723. Quatre ans plus tard elle était terminée. C'était un vœu cher au cœur des habitants, qui trouvaient l'église d'Illiers, distante d'une lieue de leur village, beaucoup trop éloignée. Le rectorat, fondé en 1723, ne leur suffit pas longtemps; dès 1737 les Champérolains demandèrent leur séparation de la paroisse d'Illiers. Déboutés de leurs prétentions d'abord à Sion par l'évêque, puis à Lucerne par le nonce, ils ne se découragèrent cependant pas, et portèrent l'affaire en cour de Rome (Clément XII). Ils obtinrent gain de cause sur un point, grâce au dévouement du Rév. Alexis Rey, recteur et bourgeois de Champéry, qui se rendit à Rome à cet effet. Le volumineux dossier qui relate toutes les démarches auxquelles a donné lieu ce procès de séparation, qui a duré 120 ans, est précieusement conservé aux archives. Enfin, en 1742,

les gens de Champéry reçurent l'autorisation d'ensevelir leurs morts à Champéry même, au lieu de les transporter à Illiers, comme ils étaient obligés de le faire auparavant.

Par la loi du 23 novembre 1839, la Diète du Valais a érigé Champéry en commune distincte et indépendante. La séparation administrative s'est opérée en 1840. Une scission plus parfaite devait avoir lieu, en 1857, par l'érection du rectorat de Champéry en paroisse spéciale. M. l'abbé J.-J. Donnet, de Troistorrents, qui a administré la paroisse de 1841 à 1876, est le dernier desservant qui ait porté le titre de recteur, et, le premier, celui de curé. Les Champérolains doivent beaucoup de reconnaissance à M. le chanoine Dumoulin, Directeur du séminaire de Sion.

Plusieurs enfants de Champéry se sont voués à la carrière ecclésiastique: citons M. Jean Meilleret, directeur du grand séminaire de Bourges, vers 1760; P.-M. Meilleret, neveu du précédent, qui a exercé le saint ministère à Champéry aussi longtemps que M. Donnet, jusqu'à sa mort, survenue le 16 mars 1818; Jean Trombert, vicaire de Troistorrents, décédé à un âge avancé vers 1787; Jean-Maurice Clément, plus connu sous le nom de vicaire Clément, curé de Mage, administrateur de Champéry, vers 1777, vicaire d'Illiers, décédé en 1810. C'est le premier qui gravit la haute cime dans le massif de la Dent du Midi, en 1784. Sa bibliothèque passait pour être la plus importante du Valais. „Homme de l'ancien temps par ses vertus, dit Bridel, et du nouveau par ses connaissances dans les sciences naturelles, il fut l'ami d'Horace-Bénédict de Saussure, de Genève, et le correspondant de plusieurs autres savants.“ „M. Clément maniait souvent la plume, dit M. de Claparède, et savait s'en servir; il a laissé des écrits précieux pour l'histoire locale, malheureusement dispersés aujourd'hui.“

Citons encore Julien Berra, curé de Saxon, Isaac Marclay, curé de Fully, et, de nos jours, Théophile Trombert, curé de S. Paul (Brésil), Nicolas et Delphin Grenon, missionnaires en Espagne.

Champéry a fourni un médecin dans la personne de Pierre-Germain Rey.

Les archives comptent vingt volumes, bien reliés, en latin et en français. Ce sont surtout des minutes des notaires Jean-Claude Marclay, Grégoire Marclay son fils, notaire impérial, du temps où le Valais formait le Département du Simplon, Adrien, fils du précédent, Pierre-Maurice Exhenry et son fils Théophile Exhenry.

En 1793, un nombre considérable de prêtres français fuyant la persécution trouvèrent un asile à Champéry. On montre encore l'endroit où ces ecclésiastiques, oubliant leurs mauvais jours, prenaient leurs récréations. Parmi les hôtes plus modernes on peut citer le

comte de Chambord et le célèbre patriote français Gambetta. Plusieurs jeunes gens, épris du service militaire, se sont enrôlés sous les drapeaux à l'étranger, et plusieurs n'ont pas revu le pays natal. Ils servaient en France, à Naples, etc. Plusieurs sont restés dans la déplorable campagne de Russie, en 1812.

Depuis que Champéry forme une commune indépendante, il n'a été appelé à faire qu'une seule incorporation dans sa bourgeoisie, celle de M. Jos. Mathieu, de Loèche, devenu dans la suite président de la commune de Port-Valais. Le prix d'agrégation fut fixé à 5 louis d'or, qui furent versés par le récipiendaire. Celui-ci devait, de plus, payer 50 autres louis, le jour où il ferait usage de ses droits de bourgeoisie. L'acte est du 13 janvier 1847, Pierre Torrent, notaire.

Le premier hôtel ouvert à l'exploitation date de 1857, le second de 1861. Actuellement 68 bâtiments (hôtels et chalets à louer) reçoivent des étrangers en foule (1270, d'après le recensement du 13 août 1906).

L'exploitation des bois, l'élevage du bétail ont été pendant longtemps les seules ressources de Champéry, mais les choses ont changé depuis un demi-siècle. Les étrangers qui prennent, chaque année en nombre plus considérable, le chemin de la belle et riante vallée d'Illiers, ont provoqué la création de quelques industries qui ne sont pas sans importance, pendant la belle saison. En 1852, 5 aubergistes, 2 chasseurs et 5 propriétaires de chiens formaient toute la liste des industriels patentables; aujourd'hui, le nombre de ceux-ci s'élève à environ 90.

L'ancienne chapelle de Chavalet, dédiée à N. D. des Sept-Douleurs, a été reconstruite, en 1865, sur un autre emplacement, plus accessible, au bord de la route cantonale. A la votation pour le choix de l'emplacement — 12 octobre 1862 — par 4 voix de majorité, la nouvelle chapelle devait être bâtie à l'endroit connu sous le nom de Calvaire. Ce choix était fortement appuyé par le Val d'Illiers, qui voulait conserver ses anciens droits; mais les difficultés que présentait cette construction, et l'éloignement de la voie publique ont fait échouer ce projet. L'évêque de Sion, Mgr. de Preux, et le Conseil d'Etat, composé alors de MM. Ch.-Louis de Bons, Alexis Allet, Léopold de Sepibus, Antoine de Riedmatten et Luder, ont annulé la votation du 12 octobre 1862 et donné raison à la minorité. Illiers recourut au Saint-Siège. Le nonce Bovieri, chargé de pouvoirs du Pape Pie IX, confirma la sentence du chef du diocèse, en date du 10 novembre 1864.

Dès lors les travaux n'ont pas rencontré d'autres obstacles. Claude Brun, maître maçon, à Morzine, a été adjudicataire de la maçonnerie à raison de fr. 9 la toise de pieds de France carrés de face (sic). Les

plans ont été faits par M. Hyacinthe Gualino, maître gypseur et doreur, à Monthey. Le coût s'en est élevé à fr. 6060, couvert immédiatement par des dons, si bien que la chapelle a encore un capital de fr. 845, dont les intérêts doivent être employés à son entretien et à son embellissement.

Champéry, 1052 m., commune et paroisse sur le petit plateau de la Fin, rive gauche de la Vièze, à l'entrée de différents vallons qui rayonnent entre la Dent du Midi à l'Est et la Pointe de Chésery à l'Ouest, à 13 km. sud-ouest de la station de Monthey, voiture postale Monthey-Champéry¹⁾, bureau des postes, télégraphe, téléphone, lumière et chauffage électrique. Le village est formé de plusieurs groupes de maisons, très rapprochés, dont quelques-uns ont des noms distincts. Champéry compte 147 maisons et 716 habitants. La partie centrale de l'agglomération forme une rue unique, bordée de chalets et d'hôtels sur une longueur de 600 m. environ. Au delà prend fin la route carrossable de la vallée d'Illiers, décrétée en 1851, commencée en 1853, et complètement terminée en 1865. Les chalets de Champéry sont en bois et révèlent un style particulier. Le faite de leur toiture est en saillie et se prolonge en pointe formant une sorte d'éperon vers le milieu. Une croix de bois, inclinée sous ce fronton, les décore ordinairement.

La galerie Défago, chemin en corniche, qui court au-dessus d'un rocher abrupt d'environ 1000 mètres, est un but d'excursion des plus attrayants.

De Champéry on peut passer dans la Haute-Savoie par le col de Coux (1924 m.) vers Morzine, par le col de Sagerou (2413 m.) à Sixt, et par celui de la Golèze à Samoëns.

Le Dr Gsell-Fells cite Champéry au nombre des stations climatériques de la Suisse, et le Dr Lombard n'hésite pas à le recommander dans tous les cas où le malade a besoin d'un air doux et tonique. „J'ai pu, dit-il, en constater par moi-même les bons effets sur des convalescents, des enfants chétifs et des gastralgiques, qui ont été transformés sous l'influence bienfaisante de ce séjour.“

L'église, de style roman, a été rebâtie sur l'emplacement de l'ancienne, dont on n'a conservé que le clocher. La tour est surmontée d'arcs en maçonnerie qui lui font une élégante couronne.

L'inscription qui décorait la façade de l'ancienne a été conservée, elle a fait le casse-tête de plus d'un touriste.

¹⁾ Une voie ferrée relie aujourd'hui Champéry à Monthey, et une autre ligne met Monthey en communication directe avec Ollon et Aigle, stations des chemins de fer fédéraux. Champéry se trouve ainsi relié directement à ces deux dernières stations, avec Monthey comme trait d'union.

QVOD	AN	TRIS	MULCE	PA
		GUI	TI	DINE
		CHRIS	DULCE	LA
HOC	SAN			

Sauf *Quod* et *Hoc*, ce sont des mots tronqués dont le commencement forme le premier et troisième vers, et dont le complément se trouve au second. En complétant les mots, on obtient :

Quod anguis tristi mulcedine pavit
Hoc sanguis Christi dulcedine lavit.

Quoiqu'inachevée, surtout en ce qui concerne la peinture, cette église a coûté environ fr. 107,000, y compris les œuvres d'art à l'intérieur.

L'acte de fondation porte la date du 17 avril 1898, la consécration a été faite le 26 juin 1899. L'église est l'œuvre de M. Théodore Kuhn, à Männedorf, le chemin de croix, en staff, sort des ateliers de M. Colomies, à Toulouse, et les vitraux, de chez M. Bessac, à Grenoble. Les autels en marbre sont dus au ciseau de M. Casanova, sculpteur, à Monthey. La grande cloche a été amenée par Jean, fils d'André Trombert, de Gleux sur Champéry. Le cimetière renferme les restes mortels d'un jeune étudiant allemand, Edouard Ahl, d'Altona, qui périt victime d'un accident de montagne, le 18 juillet 1848, en voulant se rendre, sans guide, de Samoëns à Champéry, par des sentiers périlleux.

La maison d'école, construite en 1836, a été pendant longtemps le plus beau bâtiment du village. Aujourd'hui elle ne produit plus cet effet, étant dépourvue des soins apportés aux constructions destinées à recevoir les hôtes étrangers. Champéry a le culte des fleurs, toutes les maisons en sont ornées de la plus charmante manière.

A en juger par le traitement du personnel enseignant, l'instruction n'était guère en honneur il y a un demi-siècle. En l'année scolaire 1845-1846, l'instituteur recevait fr. 186 pour six mois d'enseignement, l'institutrice fr. 130 pour le même temps. Cependant les examens des recrues, du 29 septembre 1906, ont fait de Champéry la première commune du premier district du Valais, avec la note moyenne de 85, la moyenne du canton étant 74,8. — En 1906, Champéry a dépensé, en espèces seulement, pour son personnel primaire enseignant, composé d'un instituteur et de deux institutrices, une somme de fr. 1580, à laquelle il faut ajouter la part de l'Etat, s'élevant à fr. 3900, et les prestations en nature, logement, bois de chauffage, etc.

Le chamois, le renard, le blaireau, la marmotte, le lièvre, le lièvre blanc constituent presque toute la faune locale. Le loup n'est plus connu que dans les contes des longues veillées d'hiver. Les oiseaux rapaces sont encore trop nombreux, et sont le fléau de l'agri-

culture; les oiseaux utiles et les chanteurs sont assez nombreux, le coq de bruyère est guetté par les chasseurs.

Le vallon de Barmaz, Bonaveau et les abords de la Dent du Midi fournissent au botaniste une abondante moisson d'edelweiss, de rhododendrons, d'asters, d'anémones, de lis des alpes, etc.

L'élevage du bétail et les produits qui en dérivent constituent toujours l'industrie la plus facile des gens qui ne s'adonnent pas à l'industrie hôtelière. Le recensement du 20 avril 1906 a indiqué 54 chevaux, 1 poney, 2 ânes, 638 pièces de bétail bovin, 97 porcs, 276 moutons et 379 chèvres. Toutes les races ont subi une augmentation, excepté la race porcine, qui a fait en 1906 le 39 têtes sur le recensement du 19 avril 1901. Les vaches sont, en général, d'une plus grande valeur qu'autrefois, grâce à une sélection mieux comprise. La foire de Champéry est très fréquentée et on y expose de beaux sujets.

L'aire forestière est de 507 hectares. Le sapin remplace l'essence la plus commune. Avec la rage des constructions et l'amour des écus sonnants, il est à craindre que le rendement soutenu soit vite dépassé.

Les cultures du chanvre et des céréales, autrefois assez répandues, sont de nos jours complètement abandonnées.

La présence de tant d'étrangers, dit M. de Claparède dans son ouvrage sur Champéry, dans un pays où naguère encore l'élevage du bétail et la fabrication des fromages étaient presque les seules sources de revenus, n'est pas sans danger pour la population. C'est une épreuve critique pour la moralité des habitants. En devenant plus abondant, l'argent n'amène pas toujours la richesse, car il donne souvent naissance à des besoins factices et à des habitudes coûteuses. Adolphe Housseau, racontant à Julie son séjour en Valais, lui dit dans une de ses lettres, en parlant des montagnards, que „si jamais ils ont plus d'argent, ils seront infailliblement plus pauvres“.

Plusieurs parties de la Suisse, en effet, éprises du vertige de l'argent, n'ont trouvé que le paupérisme.

De ce contact avec l'élément étranger, il est cependant résulté pour Champéry un avancement, un progrès réel et absolument consolant: c'est la disparition presque complète de l'alcoolisme, de l'ivrognerie, qui faisait tant de mal autrefois. On observe plus de décence, plus de tenue, plus de discipline dans la conduite, et ces qualités n'ont pas manqué de produire un certain bien-être dans la vie.

Notices statistiques sur Champéry.

I. Salaires des ouvriers de campagne (aux foins).

1906	fr. 4. 50 à fr. 5. —
1906	„ 3. — à „ 4. — et l'entretien
1900	„ 2. 50 à „ 3. — „
1890	„ 2. — à „ 2. 50 „
1880	„ 1. 50 à „ 2. — „
1870	„ 1. 20 à „ 1. 50 „
1860	les forestiers faisaient leurs rondes à raison de fr. 2. — sans la nourriture.

II. Assistance publique.

Dépenses.

1870	fr. 837. 94	1888	fr. 1075. 12
1871	„ 863. 52	1889	„ 1355. 65
1872	„ 936. 61	1890	„ 1178. 65
1873	„ 886. 35	1891	„ 1437. 56
1874	„ 1045. 75	1892	„ 1195. 93
1875	„ 961. 32	1893	„ 1454. 10
1876	„ 1050. 39	1894	„ 1395. 72
1877	„ 1105. 68	1895	„ 1338. 14
1878	„ 959. 84	1896	„ 1403. 20
1879	„ 970. 55	1897	„ 1557. 18
1880	„ 982. —	1898	„ 1486. 64
1881	„ 1055. 89	1899	„ 1453. 40
1882	„ 1234. 80	1900	„ 1482. 73
1883	„ 1163. 95	1901	„ 1297. —
1884	„ 1145. 99	1902	„ 1124. 63
1885	„ 1043. 80	1903	„ 1141. 69
1886	„ 1074. 65	1904	„ 1105. 74
1887	„ 1282. 80	1905	„ 1436. 90

En 1901 les parents des assistés ont payé fr. 412. 80. et en 1902 fr. 420. 40.

III. Capitaux en faveur des pauvres.

a) Confrérie du Sel	fr. 3,322. 33
b) St-Esprit (autrefois des Syndics) „	3,801. 30
c) Les Ames (Souliers)	„ 13,523. 33
d) Bourse des Pauvres	„ 7,061. 90

Cette dernière n'était que de fr. 301. 45 vers 1875.

IV. Autres institutions.

1. Société d'utilité publique, d'embellissement et de développement de Champéry.
2. Caisse d'épargne scolaire.
3. Société de musique. (20 membres.)
4. Société de tir. (30 membres.)